que Balzac a ainsi distribué ses témoignages de son formidable labeur entre ses amis les plus chers. Que sont devenus ces trésors ? Que deviendront maintenant ceux qui appartenaient à Madame Balzac, et que j'ai vu les amateurs et les marchands se disputer avant-hier ? Il y avait là le manuscrit du *Lys dans la Vallée* et celui d'*Eugénie Grandet*, celui de *Béatrix* et celui des *Treize*, celui de *Séraphita* et celui des *Illusions perdues !* Les chiffres montaient.

Un assistant « demandait à voir », suivant le terme consacré. Des têtes curieuses se penchaient alors sur ces pages couvertes d'une écriture hâtive, sur des « placards » d'imprimerie, zébrés des légendaires corrections. A la première page d'*Eugénie Grandet*, on considérait le plan de la maison Grandet, dessiné par le romancier visionnaire. Si ceux qui ont qualité pour représenter, d'une façon officielle l'intelligence française avaient le moindre sentiment de ce que c'est que les Lettres, ces manuscrits eussent été achetés au nom de l'État et mis sous vitrine dans notre musée national des livres. Il y avait là quelque vingt mille francs à dépenser d'une façon vraiment littéraire. Aussi le ministre de l'instruction publique ou ses ayants-droit se sont-ils bien gardés de rendre cet hommage au plus grand écrivain de notre dix-neuvième siècle. J'entends encore la grosse voix de Flaubert criant sa phrase favorite sur la « haine de la littérature » qu'il prétendait être la remarque distinctive de notre pauvre pays !...

*

Que d'heures de travail — et quel travail ! — elles représentent, ces pages maintenant dispersées au hasard des enchères, et comme à les regarder les fidèles de la *Comédie humaine*, qui se tenaient debout dans la petite salle de l'hôtel Drouot, ont dû revoir celui qui en a tracé les caractères fiévreux, tel qu'il se décrit lui-même dans l'autobiographie transparente d'*Albert Savarus* : «... Une tête superbe : cheveux noirs mélangés déjà de quelques cheveux blancs, des cheveux comme en ont les saint Pierre et les saint Paul de nos tableaux, à boucles touffues et luisantes, des cheveux durs comme des crins; un cou blanc et rond comme celui d'une femme; un front magnifique séparé par ce sillon puissant que les grands projets, les grandes pensées, les fortes méditations inscrivent au front des grands hommes; un teint olivâtre marbré de taches rouges, un nez carré, des yeux de feu, puis des joues creuses, marquées de deux rides longues, pleines de souffrance, une bouche à sourire sarde, et un petit menton mince et trop court.... » Tel est, en effet, le Balzac que nous montre la belle eau forte d'Hédouin, mise en tête de l'étude par Théophile Gautier dans l'édition, aujourd'hui introuvable, de Poulet-Malassis; — un jeune homme qui est mort trop tôt pour les Lettres françaises. Adrien Juvigny, avait écrit au-dessous, dans son exemplaire, ces quatre vers :

Contemple avec humilité
Mon front brûlé par l'insomnie,
Je t'enseignerai le génie,
Car je m'appelle : *Volonté* !

Derrière cette tête énergique un capuchon de bure est rabattu. L'homme est enveloppé de sa robe de moine, à la cordelière de laquelle sont appendus les ciseaux et le plioir d'or. Il est une heure du matin. Deux flambeaux à sept bougies éclairent un boudoir circulaire dont la description exacte se rencontre dans la *Fille aux yeux d'or*. Balzac écrit dans ce silence de la vie autour de sa pensée. Une tasse posée devant lui contient la liqueur évocatrice des rêves, ce café dont il est mort après en avoir vécu. — Une liqueur ? Non, mais une sorte de pâte dont il donne lui même la formule dans sa *Théorie des excitants* : « J'ai découvert une horrible et cruelle méthode que je ne conseille qu'aux hommes d'une excessive vigueur, à cheveux noirs et drus, à peau mélangée d'ocre et de vermillon, à mains carrées, à jambes en forme de balustre comme ceux de la place Louis XV. Il s'agit de l'emploi du café moulu, foulé, froid et anhydre (mot chimique qui signifie peu d'eau ou sans eau) pris à jeun... » — Tandis qu'il écrit, sa pensée parfois se replie sur les « effets » que cette écriture payera, et machinalement, dans la marge de sa page, il griffonne une addition.

Parfois il s'interrompt du travail payé, « mon travail de marchand de prose », disait-il amèrement, et il prend une autre feuille pour écrire ces lettres, que nous avons tous admirées quand elles ont été publiées, voici sept ans. — à celle qui était le principe secret de son énergie, à cette grande dame étrangère, éloignée de combien de centaines de lieues, mais spirituellement, toujours présente.

***

Le roman de la vie de Balzac aurait lieu de surprendre par sa délicatesse et sa pureté, si ce n'était une loi reconnue de tous ceux qui étudient les sources morales du génie, que l'intelligence est toujours en une proportion directe avec le cœur. Il n'est de belles œuvres que de belles âmes. Les exemples qui semblent contredire cette théorie proviennent d'une observation incomplète. Byron n'a créé la figure idéale de la Zuleika de la *Fiancée* que parce qu'il avait, malgré les désordres de sa vie, un rêve infiniment chaste de l'amour.

Stendhal n'a dessiné le tendre profil de Mme de Rénal que parce qu'il cachait derrière son dandysme d'immoralité, — cette hypocrisie à rebours — une bonté de cœur inépuisable. Pareillement Balzac n'aurait composé ni l'adorable élegie d'*Honorine*, ni la touchante idylle du *Lys dans la Vallée*, ni ces fragments sublimes : la confession de Raphaël de Valentin, dans la *Peau de chagrin*, la lettre de Clémence Desmarets, dans le *Ferragus*, la dernière soirée de madame de Bauséant, dans le *Père Goriot* ; s'il n'avait profondément et finement ressenti l'amour. Tout jeune et dans les affres de sa vingt-deuxième année, sans fortune réelle et sans talent reconnu, il écrivait à sa sœur : « Laure, Laure, mes deux seuls et immenses désirs : *être célèbre et être aimé*, seront-ils jamais satisfaits ?... » Et douze ans plus tard à son amie fidèle, madame Carraud : « Je n'aurai donc jamais auprès de moi la présence d'un de ces esprits de femme pour lesquels j'ai tout fait !... »

Trois passions s'échelonnèrent le long de cette existence d'athlète, toujours obligé de recommencer la lutte pour payer les éternelles dettes. On peut nommer aujourd'hui les noms des trois personnes qui les inspirèrent, car, dans la *Correspondance*, ces noms se trouvent imprimés, et d'ailleurs ces passions furent certainement pures. Balzac, qui avoue lui-même être demeuré chaste des années entières, n'eut jamais de libertinage qu'en vieux français et par un jeu d'esprit que tout artiste comprendra. Il aima d'abord une amie de sa famille, madame de Bernis, dont la figure enchante la vallée du *Lys*, où elle s'appelle madame de Mort sauf. Puis il s'éprit de cette charmante duchesse de Castries, dont il a fait, — une note du *Volupté*, de Sainte-Beuve, l'indique, — la duchesse de Langeais de la nouvelle de ce nom.

Enfin, à partir de 1833, toute sa vie fut consacrée à Madame de Hanska dont il fit la connaissance au bord d'un lac de Suisse et dans des circonstances très exactement rapportées au cours d'*Albert Savarus*. Le petit conte intercalé dans ce roman sous le titre de *l'Ambitieux par amour*, est évidemment une des confidences que les poètes aiment à écrire, pour eux-mêmes un peu, et beaucoup pour les lecteurs de leur race, — amis inconnus qui viennent trop tard ! — Le coup de marteau du commissaire-priseur vient de clore ce roman d'amour commencé voici cinquante ans, et dont les deux acteurs dorment dans la tombe ; — et à présent « ce n'est plus qu'un poème, » comme dit Ronquerolles à Montriveau lorsqu'on a jeté à la mer le cercueil de Madame de Langeais !...

PAUL BOURGET.

REVUE DES SCIENCES

La question du chloroforme devant l'Académie de médecine. — Influence de l'impureté de ce produit sur les accidents qu'il détermine. — Preuve chimique de sa pureté. — Point de départ de la discussion. — Affirmation de M. Gosselin reportant la responsabilité des accidents, de la qualité du chloroforme sur la manière dont il est employé. — Intervention d'un facteur important : le degré variable d'impressionnabilité du sujet. — Le principe des doses intermittentes. — Son application à toute la durée de la chloroformisation ou à sa dernière période. — Comment survient la mort sous l'influence du chloroforme ? — Causes étrangères à l'action de ce médicament qui sont susceptibles de la produire. — Syncope par pusillanimité, maladies du cœur, action réflexe. — Retentissement de ce débat en dehors de l'Académie et ses conséquences. — Les chances de mort par le chloroforme. — Mesure dans laquelle elles peuvent se réduire. — Limites de la prévoyance humaine en cette matière.

—

Une discussion des plus importantes, relative aux accidents que le chloroforme peut produire et aux moyens qui sont propres à les conjurer, est ouverte depuis le 14 février devant l'Académie de médecine et a eu pour point de départ une communication de M. J. Regnauld sur les qualités du chloroforme employé ordinairement pour produire l'insensibilité chirurgicale et sur la part de responsabilité qui revient à l'impureté chimique de ce produit dans les accidents clairsemés, mais dramatiques, qui succèdent de temps en temps à son usage.

Dès 1878, M. Maurice Perrin faisait à cette cause de sidération par le chloroforme une très large part et conseillait aux chirurgiens, et à bon droit, de ne jamais se servir que de chloroforme très pur et de conservation récente. On avait indiqué l'action d'une solution de permanganate de potasse additionnée de potasse caustique, comme dénotant d'une manière certaine la pureté du chloroforme, quand celui-ci mis au contact de ce réactif ne lui communique pas une couleur verte. M. Regnauld démontré expérimentalement que cette réaction est infaillible et que des chloroformes exposés pendant longtemps à l'action des rayons solaires contiennent, par décomposition partielle, des produits dangereux, en particulier des acides chloroxycarbonique et chlorhydrique, qui, muets à cette réaction, devraient être considérés comme tout à fait purs et inoffensifs et qui n'en sont pas moins dangereux. La conclusion de ce fait est qu'il ne faut en rien s'en rapporter à cette réaction et qu'on doit chercher dans la pureté des produits qui, mis en contact, engendrent le chloroforme, dans une rectification convenable de celui-ci et dans sa conservation en flacons noircis soustraits à l'action de la lumière, les meilleures garanties et les chances les plus réelles de sécurité.

Le débat paraissait devoir porter sur un point unique et demeurer circonscrit : mais il effleurait une question si grave, devant tant de chirurgiens éminents et qui ont, du maniement de cet agent, secourable et terrible, à la fois, une expérience si consommée qu'il ne pouvait manquer de s'élargir et d'embrasser la question du chloroforme sous toutes ses faces. Il n'y a pas à s'en plaindre et il est bon que, de temps en temps, on établisse nettement le bilan des mérites et des défaillances du chloroforme, ne fût-ce que pour répondre aux accusations injustes, et en tout cas fort exagérées, dont il est l'objet et qui, réduites à leur valeur dans les académies, font leur chemin au dehors et suscitent dans le public des défiances susceptibles de se retourner contre ses propres intérêts.

M. Gosselin, niant que l'impureté du chloroforme ait l'influence qu'on lui attribue dans la production des accidents, la rapporte toute entière à la façon dont il est mis en œuvre et son opinion est partagée par M. Verneuil, qui n'est pas éloigné d'admettre, les divers sujets réagissant d'une manière très différente à l'occasion d'un même chloroforme et d'une même dose, qu'il y a probablement à faire intervenir pour s'expliquer la diversité de ces résultats, le mode suivant lequel le chloroforme est donné, et il formule sa pensée dans ces termes : « Les qualités du chloroforme sont d'importance secondaire à moins qu'il ne soit tout à fait détestable. »

Cette proposition me paraît dangereuse dans ce qu'elle a d'absolu. Il y a, à côté de la qualité du chloroforme, du mode d'emploi de cet agent, un troisième facteur qui en peut être prévu et n'est pas calculable : c'est l'impressionnabilité du patient qui résiste plus ou moins à l'action du chloroforme. On peut, dès les premières bouffées, être sidéré en quelque sorte. Il m'est arrivé de rencontrer un fait de ce genre quoique le chloroforme dont je me servais fût d'une pureté irréprochable, et si je n'avais eu la précaution prudente de tâter la susceptibilité du patient par une administration très ménagée du chloroforme, j'aurais eu peut être à déplorer un malheur qui n'aurait été imputable ni au médicament, ni au procédé, mais bien à une impressionnalité tout à fait exceptionnelle.

Si cette doctrine qui innocente le chloroforme impur était admise, la responsabilité des morts chez les sujets chloroformisés serait transportée presque complètement de cet agent à celui qui le manie, et la conscience du chirurgien le plus instruit et le plus prudent en recevrait un trouble profond qui le porterait à n'user du chloroforme que dans un nombre restreint de cas. Ce défaut de partage d'une responsabilité si lourde ne serait nullement juste. Il faudrait d'ailleurs en réserver ces cas, très rares il est vrai, où le chloroforme rencontre une impressionnabilité anormale et que rien ne peut faire prévoir par avance.

M. Gosselin estime qu'en se conformant au principe de conduire lentement la chloroformisation et de la suspendre souvent, de façon à donner le chloroforme d'une manière intermittente, afin de permettre, pendant les intervalles de repos, l'élimination partielle du chloroforme et son accumulation en excès dans le sang, on se met surement à l'abri des accidents. Cette méthode du chloroforme *par bouffées*, s'est révélée, au moins, à lui avec le caractère d'une innocuité *presque* absolue. On l'habitue peu à peu de cette façon à l'action de cet agent, et, si l'on rencontre par hasard un de ces cas d'intolérance dont je parlais tout à l'heure, on s'en aperçoit bien vite par une disproportion frappante entre la dose du chloroforme employée et les effets produits et l'on opère une retraite prudente, ce que ne permettraient pas toujours des doses massives.

Le principe est d'une utilité incontestable ; celui d'interrompre fréquemment la chloroformisation et de procéder par intermittences s'impose beaucoup moins à l'esprit ; on perd ainsi le chemin fait vers l'insensibilité ; l'emploi du chloroforme par cette méthode traîne en longueur, ce qui peut avoir de l'inconvénient dans certaines opérations ; et d'ailleurs on n'arrive qu'imparfaitement à enchaîner la douleur. J'emploie pour mon compte, depuis bien des années, cette méthode des intermittences sans savoir qu'elle est celle de M. Gosselin, mais seulement après que la sensibilité a été complètement annihilée, et dans le but de retarder le réveil et d'arriver par des doses minimes, données successivement, à prolonger sans danger le sommeil chloroformique jusqu'à la limite où il a cessé d'être nécessaire.

La question de la manière ou des manières diverses dont survient la mort accidentelle chez les sujets chloroformisés était trop étroitement liée au sujet de cette discussion pour qu'elle ne fût pas abordée par plusieurs des orateurs qui y ont pris part. L'opinion la plus répandue, et qui n'a que le tort de prétendre embrasser l'universalité des cas, admet que la mort survient par l'arrivée aux centres nerveux, où s'élaborent les actions physiologiques les plus indispensables à la vie, de quantités de chloroforme qui, au lieu de les engourdir temporairement, leur font franchir plus ou moins vite cette limite inoffensive et les frappent d'une torpeur irrémédiable. Nul doute que les choses ne se passent ainsi dans le plus grand nombre des cas.

Le chloroforme est un médicament et un poison (ce qui est identiquement la même chose, sauf la finalité et la dose); il est porté mécaniquement par le sang au contact des éléments les plus intimes des organes ; il les imprègne, modifie leur vitalité et leur jeu fonctionnel, et une question de quantité, dans un temps donné, sépare l'action salutaire de l'atteinte mortelle. Mais, dans un bon nombre de cas, tel n'est pas le mécanisme de la mort chez les sujets chloroformisés. Le patient peut succomber à une syncope et celle-ci peut tenir à des causes très diverses : à l'action du chloroforme sur les nerfs qui animent le cœur et commandent ses mouvements ; à un affaiblissement du jeu de cet organe dû à des états organiques qu'il est souvent impossible de reconnaître au préalable ; à la frayeur qu'éprouve le patient, dès les premières bouffées de chloroforme ; à la pensée de l'inertie passive dans laquelle il va être plongé et des mutilations opératoires qu'il est appelé à subir ; à la crainte d'être plongé dans un sommeil d'où il ne sera plus possible de le retirer ; enfin à l'action instrumentale elle-même qui, par l'intermédiaire d'un de ces faits que la physiologie contemporaine a étudiés sous le nom de *phénomènes réflexes*, réfléchit une excitation extérieure sur le cœur et en arrête brusquement les contractions. M. Trélat, dont le beau discours a été, à plusieurs reprises, couvert d'applaudissements, a cité le fait d'un malade auquel il pratiquait une opération relativement simple, chez lequel la chloroformisation marchait de la manière la plus régulière, et qui fut pris d'une syncope dont les suites funestes ne purent être conjurées par les secours les plus énergiques.

Le chloroforme était parfaitement pur, l'emploi en avait été ménagé et méthodique, l'opération en elle-même était hors de cause; pourrait-on, en toute justice imputer, dans ce cas, la mort au chloroforme? N'a-t-on pas recueilli des exemples, avant que les agents sensibilisants fussent découverts, de syncopes mortelles survenant dans des opérations d'une parfaite bénignité? M. Le Fort a cité, de son côté, un fait de mort survenu dans son service dans des conditions analogues à celles du cas cité par M. Trélat. M. Vulpian a constaté que l'on pouvait, chez les animaux endormis par le chloroforme, provoquer souvent une syncope mortelle en irritant mécaniquement certaines branches nerveuses. Il faut évidemment faire la part de ces accidents possibles dans les imputations que l'on adresse au chloroforme. Un certain nomqre de patients meurent *pendant qu'ils sont chloroformisés*, et non pas *parce qu'ils sont chloroformisés*, et il n'est que juste de faire, dans un procès de cette gravité, le départ de ces deux ordres de faits.

On écoute volontiers aujourd'hui aux portes des académies, et le temps des discussions purement techniques et n'ayant pas de retentissement extérieur est passé. Il importe donc que l'esprit du public soit prémuni contre des dépréciations et des frayeurs dans lesquelles il est enclin à ne pas garder la mesure et qui l'éloigneraient d'une des ressources les plus précieuses dont l'art de guérir, qui est aussi l'art de soulager, ait jamais fait la conquête. Le chloroforme a ses défaillances (ses perfidies, si l'on veut), mais quel est le médicament actif qui n'en est pas là ? Il faut ici, comme dans toutes les choses humaines, mettre le bien d'un côté, le mal de l'autre, et ne pas exiger du chloroforme une infaillibilité impossible. Sans aucun doute, tout sacrifice de vie humaine est douloureux, et les chirurgiens qui ont passé par cette cruelle épreuve savent seuls ce qu'elle leur a coûté d'angoisses, mais pour quelques faits malheureux, quel nombre immense de malade ont recueilli et recueillent encore tous les jours le bienfait de cette merveilleuse découverte !

On a évalué à 1 sur 4 ou 5,000 cas d'emploi du chloroforme, les accidents qui lui sont imputables. C'est trop sans doute, et je crois fermement que ce tribut douloureux pourra, à force de soins, d'industrie, d'expérience, se réduire dans une proportion sensible ; mais, ce résultat acquis, il n'en restera pas moins un petit nombre de cas où un accident pourra toujours trouver en défaut la prudence la plus consommée et les plus légitimes prévisions. Tout champ de bataille a ses défaites et celui sur lequel opère la médecine n'échappe pas à cette loi. La question de vie ou de mort est posée partout : sous la clef d'un dentiste, entre les mains d'un pédicure maladroit, en présence de l'ouverture d'un abcès. Ce sont là des chances qu'on peut courir sans trop se risquer.

Il en est de même pour le chloroforme, mais avec cette différence que les risques ont pour compensation un intérêt de haute valeur. La proposition de Sédillot, qui affirmait qu'avec du chloroforme pur et bien administré il n'y avait pas d'accidents possibles, était certainement trop absolue; la discussion académique relative à la chloroformisation l'a très-suffisamment démontré, en faisant la part des responsabilités entre la nature du chloroforme, le procédé défectueux qui peut quelquefois présider à son emploi, et ce reliquat infime de causes d'accidents que rien n'explique et que la prévoyance humaine sera toujours impuissante à supprimer. La cause est entendue pour tout esprit judicieux.

FONSSAGRIVES.

TRIBUNAUX

L'affaire du Ring-Théater

Vienne, 30 Avril.

Au cours du procès du Ring-Théâtre, M. le docteur Singer a lu une lettre de M. Wilke, dans laquelle ce témoin déclare que M. Janner avait transmis le 8 décembre les fonctions de régisseur à M. Netel. Les autres témoins ne font que répéter ce qui a été dit par les journaux après l'incendie.

Le Prince de Bulgarie voyageant dans le plus strict incognito, est parti aujourd'hui pour Saint-Pétersbourg. Il se rendra de là à Darmstadt.

INFORMATIONS

Elections législatives

La Palisse, 30 avril.

Inscrits 22,159
MM. Préverand (ext.-g.) 4.060
Debord (rad.) 2.798
Mivière (rép.) 1.927
Manque un canton. — Ballotage.

La Rochelle, 30 avril.

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

MM. Marchessan (Union rép.)
Bichon (ext.-g.) 3.668
Paul Rouvier (gauche) . . . 4.140
Roche (bonap.) 4.828
Clair (cand. ouv.) 220
Cazalis (rép.) 1.120
Ballotage.

Fougères, 30 avril.

MM. De la Riboisière (rép.) . . . 8.645
De la Villegontier (cons.) . . 4.961
Ce résultat n'est pas définitif.
L'élection de M. De la Riboisière paraît assurée.

Evreux, 30 avril.

1re CIRCONSCRIPTION

Inscrits 17.232 Votants 13.100
MM. Corbeau (rép.) 3.549
Bully (rép.) 5.160
Léon Sevaistre (cons). . . . 4 376
Ballotage.

Election sénatoriale de l'Inde française

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, a eu lieu l'élection d'un sénateur dans l'Inde française, en remplacement de M. de Freycinet.

Par suite de la différence des longitudes, l'heure de Pondichéry est en avance de cinq heures sur celle de Paris, en sorte que le dépouillement a lieu à sept heures du matin (heure de Paris).

La dépêche faisant connaître le résultat est arrivée à Paris à onze heures et demie.

Elle annonce l'élection de M. Jacques Hébrard.

Élections des maires et des adjoints.

Montpellier, 30 avril.

Le conseil municipal a élu maire M. Laissac; adjoints, MM. Castex, Martin et Lisbonne.

Les quatre élus sont républicains.

Argentan, 30 avril.

Le conseil municipal d'Argentan a réélu l'ancienne municipalité républicaine.

Elections municipales

Quartier des Grandes Carrières
(Paris, 18e arrondissement.)

Résultats :
M. Joffrin, candidat socialiste ouvrier. 1,246 voix
M. Simoneau, rép. . . . . 1,149 »
M. Lucipia radical . . . . . 1,070 »
Ballottage.

Nice, 30 avril.

Sont élus :
Maire, M. Borriglione . . . . . 51 voix
Adjoints MM. Poullam . . . . . 29 »
Bernard . . . . . 17 »
Valentiny. . . . . 17 »
Faraut. . . . . 25 »
Reim s, 30 avril.

Sont élus :
MM. Lagrin . . . . . 6,276 voix
Maillet-Valsen . . . . . 5,784 »
Damide . . . . . 5,781 »
Candidats de l'Union républicaine.

La lettre du ministre de la guerre

Le *Voltaire* prétend que le général Billot ait adressé aux commandants de corps d'armée une lettre confidentielle critiquant le service militaire de 3 ans

Disparition du secretaire de la légation Japonaise.

Paris, 1er Mai

M. Souzouki secrétaire de la légation japonaise a disparu depuis huit jours. Il serait parti pour Saïgon.

Réunion royaliste à Nimes

Nimes, 1er Mai.

Une réunion royaliste a eu lieu hier à Nimes. Mr Pieyre député a conseillé à ses amis une politique d'action comme pouvant seule sauver la France.

Retour de M. Jules Ferry

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est rentré hier matin à Paris.

Le ministre de la guerre, qui était allé visiter les forts de l'Est, est également de retour.

La presse gambettiste

L'*Estafette* devient, à partir du 1er mai, journal de huit heures, comme le *Soir*.

Son rédacteur en chef sera M. Détroyat.

Le Congrès socialiste

Nous recevons la dépêche suivante de notre correspondant particulier :

« Saint-Etienne, 30 avril.

» Une nouvelle réunion socialiste vient d'avoir lieu.

« Allemane a comparé les bourgeois capitalistes aux champignons vénéneux croissant sur l'ouvrier, et continué sur ce ton en répétant les théories socialistes que l'on connaît.

» Le Stéphanois Chalumeau a déclaré qu'il connaît l'histoire, et a résumé l'histoire du servage à travers les âges.

» Il a dit que, tandis que les ouvriers meurent de faim, M. Gambetta dépense 850 fr. par jour à son dîner.

»Il faut mettre en pratique cette parole de Blanqui : « Qui fait la soupe la mange.»

»Les citoyens Goudefer et Labusquière, un excellent orateur, développent des thèses analogues.

»Le citoyen Joly, conseiller municipal, remercie les trois apôtres qui sont venus porter à leurs frères de la Loire la parole sacrée.

»Il déclare qu'ils sont préparés à la lutte contre la bourgeoisie.

»On ne s'explique pas bien le but de ce meeting.»

Le traité Franco-Hollandais

La Haye, 29 avril.

Le *Vaderland* annonce que le traité de commerce entre la France et la Hollande n'a pas été accueilli favorablement dans les bureaux de la seconde Chambre.

ÉTRANGER

LE MOUVEMENT PANSLAVISTE

Berlin, 29 avril.

Dans les cercles diplomatiques, on affirme que le baron de Giers est complètement impuissant à enrayer le mouvement panslaviste.

UN OUVRAGE DE LORD BEACONSFIELD

Londres, 29 avril.

On assure que parmi les ouvrages inédits de M. Disraëli, se trouve une importante étude dans laquelle M. Gambetta est mis en scène sous un nom d'emprunt.

Un des organes les plus importants de la presse britannique doit la publier prochainement.

LA NAVIGATION SUR LE DANUBE

Vienne, 30 avril.

Le gouvernement austro-hongrois a accepté en principe, ainsi que les gouvernements anglais et russe, les propositions françaises relatives à la navigation sur le Danube. L'adhésion de l'Allemagne et de l'Italie n'est pas douteuse.

La Romanie seule paraît élever quelques difficultés de détail.

LES TROUBLES ANGLAIS

On prétend que les ministres vont décider la mise en liberté des suspects, à l'exception de ceux impliqués dans les attentats agraires.

LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

Londres, 30 avril.

Un terrible ouragan est passé hier sur l'Angleterre, détruisant des maisons, déracinant des arbres. On annonce un grand nombre de naufrages. Les dommages sont considérables.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Voici le bulletin de ce jour du Bureau central météorologique :

La dépression qui se trouvait hier au sud de l'Irlande a gagné la Norwège; son centre est ce matin, près de Skirdesnoes, où le baromètre marque seulement 742 mm. Quelques mauvais temps des régions ouest persistent sur les côtes de la Manche; ils tendent à cesser ; mais, bien qu'une hausse rapide ait lieu sur les îles-Britanniques et en Bretagne, le vent continue à souffler du sud-ouest sur toute l'Europe occidentale ; de nouveaux troubles atmosphériques semblent encore exister au large.

Une baisse de 4 mm. environ a lieu en Espagne et en Algérie ; des orages sont à craindre en Gascogne et sur le bassin de la Méditerranée occidentale.

La température a baissé sur la France, l'Italie et l'Autriche ; elle est en hausse partout ailleurs. Les extrêmes sont à Brindisi (plus 15°) et à Hernosand (plus 4°).

En France, la situation s'est sensiblement améliorée ; toutefois, quelques averses sont encore probables dans l'Ouest et le Nord. La température va s'élever.

AGITATION A MONTEVIDEO

Londres, 30 avril.

Des avis de Montevideo, en date du 5 avril, signalent qu'une grande agitation règne dans le pays par suite de l'arrestation de l'ancien ministre de la guerre et du chef de la police, arrestation qui a été ordonnée à cause de l'emprisonnement et des tortures infligées à deux nationaux italiens.

Quelques Brésiliens ayant subi le même traitement, le gouvernement brésilien a concentré des troupes sur la frontière et a envoyé un représentant à Montevideo pour demander satisfaction.

On annonce que le gouvernement de l'Uruguay aurait mobilisé 3,500 hommes pour défendre la frontière ; il ferait fortifier Montevideo et ferait des provisions d'armes.

LES ÉVÈNEMENTS D'AFRIQUE

Nous recevons de notre correspondant la dépêche suivante :

« Tunis, 29 avril, 1 h., soir.

» Comme je vous l'ai annoncé, une voiture de la cour est allé chercher le consul d'Allemagne et l'a conduit à la Résidence de France. M. d'Estournelle est monté dans la même voiture, où se trouvait aussi un envoyé du bey ; l'interprète de la Résidence s'est joint à eux.

Un peloton de hussards accompagnait la voiture.

Le bey attendait dans son palais. Aussitôt arrivés, ces personnages ont été introduits auprès du bey.

M. d'Estournelle a dit à Son Altesse le bey qu'il lui présentait M. Nachtigal, chargé du consulat d'Allemagne à Tunis, et qu'il faisait cette présentation en sa qualité de chargé de la Résidence de France et de délégué au ministère des affaires étrangères du gouvernement tunisien.

M. Nachtigal a ensuite présenté ses lettres de créance auprès du bey, et lui a fait des compliments affectueux de la part de son souverain. On a, pendant quelques instants, causé des voyages de M. Nachtigal; après quoi ces messieurs ont pris congé du bey.

M. d'Estournelle a remercié le bey de toutes les attentions qu'il a eues pour M. Cambon pendant le voyage de celui-ci dans la Régence.

DERNIÈRE HEURE

(*Service télégraphique particulier.*)

M. Grévy et les condamnés à mort

Paris, 1er mai.

Le président de la République a reçu une femme bretonne, qui venait lui demander la grâce de son fils, un soldat de la ligne, condamné à mort pour tentative d'assassinat, suivie de vol, sur un sergent.

M. Grévy a promis d'examiner le dossier du condamné.

Les journaux socialistes

Paris, 1er mai.

Ces jours-ci paraîtra dans l'*Officiel*, une note visant les journaux socialistes qui provoquent les citoyens à une manifestation sur la voie publique, pour la fin du mois de mai.

Cette note rappellera que ces provocations tombent sous le coup de la loi, elles constituent notamment le délit prévu et réprimé par l'article 6 de la loi des 7 et 9 juin 1848 sur les attroupements.

Le consulat général des Pays-Bas à Paris

Paris, 1er mai.

On annonce que le consulat général des Pays-Bas va être rétabli à Paris.

Les journaux anti-catholiques

Paris 1er mai.

Plusieurs évêques, notamment l'évêque d'Annecy, ont résolu de frapper d'interdiction les journaux faisant de la propagande anti-catholique.

Les étrangers au Maroc

Paris, 1er mai.

M. de Freycinet vient de faire publier les conférences internationales qui ont eu lieu pour étudier la question des mesures relatives à la sécurité des étrangers au Maroc.

M. Gambetta et les Hellènes

Paris, 1er mai.

La colonie grecque habitant Paris, doit célébrer la fête de Saint-Georges, chez une notabilité du pays, un riche financier athénien.

Une invitation sera adressée à M. Gambetta dont les sympathies pour les Hellènes sont bien connues.

Prières contre la loi athée

Paris, 1er mai.

Les membres de l'ordre de Saint-Dominique ont été invités à réciter une prière à l'intention de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour que sa puissance empêche l'application de la loi sur l'enseignement primaire.

Le recrutement de l'armée.

Paris, 1er Mai.

La sous-commission de l'armée, chargée d'arrêter les chiffres de la moyenne annuelle du contingent est composée de MM. Gambetta, Ballue et Margaine.)

Interpellations,

Paris, 1er Mai.

On annonce que M. Camille Pelletan interpellera le gouvernement sur les affaires tunisiennes.

On annonce aussi des interpellations sur les affaires d'Egypte et le combat de Tigri.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 1er mai.

Cours de clôture de New-York du 29 Avril

Avril	mai	juin	juill.	août.	sept.	oct.	nov.
12,23	12.35	12.48	12.63	12.23	11.63	11.41	11.45

Ventes du jour : 38,000 balles. — Marche languissant.

Recettes du jour : 4,000 balles contre 10,000 h. en 1881.

Total de la semaine : 09,000 balles contre 00,000 en 1881.

Saindoux

Hâvre, 1er mai.

Cours de clôture de New-York du 29 Avril.

Avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.
	11.45	11.50	11.60	11.65	11.70	11.70	11.475

Mais

mai	juin	juillet	août
81 1/2	81	81	81

Froment

mai	juin	juillet	août
150 1/4	149 1/4	131	124

Roubaix, le 1er mai 1882.

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	29 AVRIL	2me MAI
3 0/0.	83 90 »/»	83 70 »/»
3 0/0 amortissable. . . .	84 00 »/»	83 95 »/»
Amortissable nouveau. . .	00 00 »/»	00 00 »/»
4 1/2 0/0.	111 50 »/»	112 00 »/»
Emprunts 5 0/0. . . .	118 70 »/»	117 10 »/»

Dépêche communiquée par MM. NOULET, CANNISSIÉ et Cie

	29 AVRIL	1er MAI
3 0/0	83 90	83 75
3 0/0 amortissable	84 12	83 90
3 0/0 amortissable nouveau. . .	84 12	83 90
5 0/0 ex coupon.	118 57	117 25
Banque de France	5300 00	5460 00
Banque d'Escompte. . . .	580 00	000 00
» Hypothécaire . . .	000 00	000 00
» de Paris . . .	1223 00	1225 00
Foncier Algérien	000 00	000 50
Foncier de France	1045 00	1450 50
Mobilier	580 00	587 00
Générale.	660 00	000 00
Union	0000 00	000 00
Suez	2737 00	2750 00
Unifiée	350 00	350 00
Italien	91 05	90 75
Russe 1877	000 00	000 00
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	805 00	803 75
Chemins espagnols	535 00	536 25
Chemins autrichiens . . .	700 00	703 50
Lombards	312 00	310 25
Nord d'Espagne.	622 00	622 00
Saragosse	537 00	540 75
Panama	540 00	540 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 1 mai.

Ventes 500 b. Marché calme.

Liverpool, 1 mai.

Ventes 10,000 b. Marché inchangé.

New-York, 1 mai.

New-York, 12 1/4.
Recettes 4,000 b.
New-Orléans low middling 86 1/2.
Savanah » » 84 »/».

REVUE FINANCIÈRE

Dès le début de la semaine une panique provoquée par la spéculation maladroite s'est abattue sur notre marché et on prévoyait déjà une seconde crise plus terrible encore que la première. Heureusement, le public intelligent, la haute Banque et la spéculation sérieuse se sont mis de la partie et ont eu bien vite raison des fous qui tentaient de détruire en bloc les bonnes et les mauvaises sociétés.

La fin de cette huitaine s'est parfaitement terminée et il est plus que probable que les affaires vont reprendre d'une façon stable et sérieuse.

Nos Rentes, à part le 5 0/0 qui est en progrès à 118,42, sont fermes aux cours suivants : Le 3 0/0 à 83,85 et le 3 0/0 amortissable à 84,05.

La Banque de France est en reprise à 5260. Le bilan de jeudi accusait dans l'encaisse or une rentrée de près de 7 millions et dans l'encaisse argent une augmentation de 100,000 francs. Les bénéfices s'élèvent à 732,000 francs pour la semaine écoulée.

Les titres du Crédit Foncier sont de ceux qui méritent de fixer le choix du public de l'épargne. L'action qui est à 1650 ne peut manquer de suivre la progression des affaires et des bénéfices de la société, or nous avons montré bien des fois, par des chiffres, quelle est cette progression. Les obligations foncières 4 0/0 émises en ce moment à 480 et par coupures de 96 fr. donnent un revenu annuel de 20 fr. soit plus de 4 0/0 net d'impôts. Les Rentes 3 0/0 et les obligations de chemins de fer ne produisent que 3,60 0/0, on voit les avantages de ce placement.

La Foncière de France et d'Algérie obtiendra un grand succès dans l'avenir. Cette société est destinée à étendre et à compléter l'œuvre du Crédit Foncier en ce qui concerne les travaux de construction et les